

0101028N
ACADEMIE DE REIMS
LYCEE GENERAL CAMILLE CLAUDEL
28 RUE DES TERRASSES
10026 TROYES CEDEX
Tel : 0325733474

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Atelier Sophrologie

Numéro de séance : 6

Numéro d'enregistrement : 46

Année scolaire : 2016-2017

Nombre de membres du CA : 26

Quorum : 14

Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 18/11/2016

Réuni le : 29/11/2016

Sous la présidence de : Herve Bord

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte le principe de l'atelier Sophrologie.

Pièce(s) jointe(s)

[] Oui [X] Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Le conseil d'administration autorise l'action CESC relative à l'atelier sophrologie. Le conseil d'administration acte le principe de la prise en charge financière par e lycée. Le financement comprendra une contribution des participants à hauteur de 10 eur

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 18

Pour : 18

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0